

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA053f09

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 30.04.2009

Atelier du Conseil de l'Europe : lignes directrices relatives aux droits de l'homme pour les fournisseurs de jeux en ligne et de services Internet

Date: 6 mai 2009

Lieu : Conseil de l'Europe, Strasbourg

Organisé par le Conseil de l'Europe, l'Association européenne des fournisseurs de services Internet (EuroISPA) et la Fédération européenne des éditeurs de logiciels interactifs (ISFE).

Descriptif : cet événement réunira les représentants des fournisseurs de services Internet et des fournisseurs de jeux en ligne, en vue d'examiner l'efficacité des «lignes directrices» destinées à promouvoir les droits de l'homme dans leurs activités, notamment à l'occasion de leur adoption et de leur mise en œuvre par ces fournisseurs.

[Lien vers le Programme](#)

Précisions :

Les lignes directrices relatives aux droits de l'homme ont été établies par le Conseil de l'Europe, en étroite collaboration avec EuroISPA et ISFE, pour faire face aux possibilités et aux enjeux de la promotion et du respect des droits de l'homme.

Ces lignes directrices s'inscrivent dans le cadre de l'approche multilatérale d'Internet retenue par le Conseil de l'Europe, qui vise à garantir aux citoyens la jouissance du plus grand nombre de droits et de services possible, soumis aux restrictions les plus limitées, tout en cherchant à assurer le degré de sécurité que les utilisateurs sont en droit d'attendre.

[Lignes directrices visant à aider les fournisseurs de jeux en ligne](#)

[Lignes directrices visant à aider les fournisseurs de services Internet](#)

[Site Web de l'événement](#)

Informations pratiques:

- la conférence, qui est ouverte à la presse, débutera à **9 heures** en **salle G01** du bâtiment Agora du Conseil de l'Europe ;

Contact :

Division de la presse du Conseil de l'Europe : Ulvi Akhundlu, tel. +33 3 88 41 26 38 ; ulvi.akhundlu@coe.int

Accréditation :

Danielle Schreiber-Somoza, danielle.schreiber-somoza@coe.int, tel. +33 3 88 41 25 44

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int